

CLIO-TOUR 2026

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRÉAMBULE :

Les prestations touristiques de voyages sur mesure, à la carte ainsi que les itinéraires, raids, excursions et séjours proposées par le site Clio-tour.fr existant à la date de publication des présentes Conditions, sont composées et vendues sous la marque Clio-Tour par Voyages JV, association à but non lucratif, dont le siège social est situé 62 rue de la Brasserie, 18200 St Amand Montrond, déclarée en préfecture sous le numéro W182005325, représentée par son président, Monsieur Diez Vincent et son secrétaire général monsieur Johan Jacquemin.

Les présentes Conditions Particulières de Vente définissent les conditions d'achat de prestations touristiques par Internet, par voie électronique, par téléphone et par courrier. Elles sont portées à la connaissance du Client avant tout engagement de sa part et constituent une partie de l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, outre les fiches descriptives des Prestations et dans certains cas, les Conditions Particulières de paiement et d'annulation spécifiques à certains produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les Conditions spécifiques signalées sur le descriptif du produit prévaudront sur les présentes Conditions Particulières de Vente.

L'information préalable peut être modifiée après publication sur les Sites et consultation par les Utilisateurs et Visiteurs, notamment quant aux prix, aux conditions d'annulation et au déroulement du séjour et de l'hébergement si Artmotors et le Client en conviennent expressément ; en tout état de cause, le Client en sera informé avant sa signature du contrat de voyage.

En validant son contrat, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières de Vente, téléchargeables ou imprimables grâce à un lien dédié, ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies sur le site. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes Conditions aura pour effet la renonciation par le Client à tout usage ou bénéfice des Services proposés par l'Agence.

Les présentes Conditions Particulières de Vente sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute version antérieure

DÉFINITIONS

Client : toute personne effectuant une Commande de Prestations auprès de Clio-Tour.

Commande : tout achat définitif de Prestation effectué par le Client.

Contrat de voyage ou Contrat : On entend par contrat l'ensemble des documents suivants :

- Les Conditions générales de Vente.
- Le billet électronique émis par Voyages JV.
- Le descriptif du voyage.
- La fiche d'information voyageur

Descriptif du voyage : fiche descriptive des caractéristiques de chaque prestation publiée sur le site et constituant la référence à la date de la Commande, ainsi qu'une partie de l'information préalable communiquée aux Clients.

Agence de voyages : Le professionnel qui vend au Client les prestations touristiques proposées sur le Site.

Forfait touristique ou forfait ou package dynamique : forfait touristique composé d'après les offres proposées par le Site et comprenant des prestations d'hébergement ou d'autres services significatifs, de plus de 24h ou comprenant une nuitée au moins et proposée à un prix tout compris.

Offre sur-mesure : prestation touristique personnalisée élaborée par l'Agence de voyages à la demande du Client et non disponible en l'état sur le Site.

Prestataire : tout fournisseur des prestations fournies par l'agence de voyages tel que les hôtels, les campings, les guides, etc...

Prestation : service décrit sur le Site et fourni au client tel que itinéraire, raid, excursion, séjour, circuit sur mesure, circuits accompagnés privatifs ou en groupe, etc...

Réservation : toute demande de prestations touristique effectuée par le Client par tous moyens (internet, électronique, téléphone, courrier) et traitée par l'agence de voyages.

Site : clio-tour.fr à la date de publication des présentes Conditions.

1/ RÉSERVATION & INSCRIPTION

Voyages JV propose des voyages sur mesure ainsi que des itinéraires, raids, excursions et séjours en véhicules anciens via ses sites internet exclusifs.

Les clients sont responsables de la bonne orthographe des noms et prénoms des voyageurs, ainsi que de la validité des passeports dont le numéro figure sur le contrat de voyage & sur la fiche d'information voyageur. À ce titre, Voyages JV recommande à ses Clients la plus grande vigilance dans la relecture du Contrat de voyage avant sa validation.

Une fois la réservation effectuée, Voyages JV confirmera la disponibilité des prestations demandées dans les plus brefs délais. Cette confirmation (Email, appel téléphonique) vaut conclusion du contrat de voyage.

L'envoi du Contrat de voyage doit être accompagné du règlement d'un acompte de 20 % minimum du prix total pour tout voyage dont la date de départ est à plus de 90 jours de la réservation, ou de la totalité du prix pour toute date de départ inférieure à 90 jours. À défaut, la Commande ne sera pas validée par voyages JV.

En cas de non-disponibilité de la Prestation demandée, l'acompte sera immédiatement restitué au Client.

Sur proposition de voyages JV, le Client peut également accepter une proposition de remplacement sur laquelle l'acompte sera transféré.

Le Client doit être majeur, avoir dix-huit ans révolus, et être titulaire d'un permis de conduire automobile (Permis B) en cours de validité. La Prestation se fait obligatoirement par équipe de deux ou trois personnes.

2/ PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

2.1 TARIFICATION

Le prix total de la Prestation est celui qui est porté sur la confirmation de commande envoyée par voyage JV. Il est exprimé en Euros et TTC. Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération au retour du Client, qui apprécie avant son départ si le prix lui convient, en acceptant pour les forfaits touristiques le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire comprenant des prestations dont les prix ne sont pas détaillés par l'Agence de voyages.

Les prix sont indivisibles et toute renonciation à des Prestations incluses dans le Contrat ou toute interruption de voyage du fait du Client (même en cas d'hospitalisation ou de rapatriement anticipé), ne pourra donner lieu à remboursement, sauf assurance spécifique. Seules les Prestations mentionnées explicitement dans le descriptif du voyage font partie du Forfait.

Sont inclus dans le forfait :

- Les petits déjeuners
- Les diners du soir
- Entre 4 et 6 nuitées en Bivouac, douches chaudes et sanitaires
- Entre 1 et 3 nuitées en hôtel 3 étoiles ou équivalent
- La traversée Espagne / Maroc en ferry, allé et retour
- Un Road-book complet
- L'organisation de visites de certains lieux emblématiques (dont l'accès peut-être payant)
- L'installation d'un traceur GPS dans votre voiture
- L'organisation de la soirée de Gala du Clio-Tour
- Une assistance en cas de panne, ainsi que l'aide de nos mécaniciens.

Sont non compris dans le forfait :

- Les frais de vaccination, de visa ;
- Les dépenses à caractère personnel (pourboires, téléphone, cautions diverses, etc...) ;
- Les excursions facultatives et d'une manière générale toute prestation non expressément mentionnée au contrat de voyage ;
- Les boissons au cours des repas (y compris les bouteilles d'eau lorsque le prestataire ne dispose pas d'eau courante potable).
- Le rapatriement d'une voiture accidentée ou inopérante en Europe.

- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « inclus dans le forfait »

2.2 MODALITES DE PAIEMENT

RÈGLES GÉNÉRALES

Les Prestations peuvent être réglées par carte bancaire, virement, ou via le Site (paiement sécurisé via Stripe).

L'obligation d'exécution de la Prestation ne devient définitive pour voyage JV qu'après le paiement complet de la Prestation par le Client : tout défaut ou rejet de paiement pourra entraîner l'annulation du dossier de réservation.

Les frais de rejet ou d'annulation pour défaut de paiement ou paiement irrégulier demeurent à la charge du Client ainsi que toute augmentation de prix entre l'incident de paiement et la régularisation, si l'émission de nouveaux titres de transport est nécessaire.

En vertu de l'article L.132.2 du Code français Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. Il ne peut être fait opposition à ce paiement qu'en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de la carte. Toute opposition pour un autre motif ou en guise de droit de rétractation constitue une de fraude à la carte bancaire. L'intégralité du montant de la commande est débitée sur la carte bancaire du Client lors de la confirmation de la réservation.

Voyages JV met à la disposition de ses Clients un procédé moderne et sécurisé de paiement par carte de crédit. Voyages JV s'assure que la collecte, l'enregistrement et l'utilisation des données sont conformes à la loi sur la protection des données personnelles (voir Clause 9 ci-dessous). Ces données ne sont utilisées que dans le cadre de la finalisation du contrat de voyage du Client (paiement, remboursement éventuel, frais) et sont cryptées sur le serveur sécurisé du prestataire de paiement.

CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour une réservation via l'acompte de 590€ : Le solde devra être réglé au plus tard 90 jours avant la date de départ sans rappel de la part de Voyages JV.

Pour toute réservation à moins de 90 jours du départ : Paiement de la totalité du prix du voyage à la Réservation.

En cas de non-respect de l'échéancier de paiement, Voyages JV constatera l'annulation de la réservation du fait du client, avec application du barème d'annulation de l'article 4 des présentes Conditions Générale de Vente.

3/ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES POUR LES RAIDS

3.1 ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Voyages JV informe les Clients ressortissants français, européens ou ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen qu'ils doivent prendre leurs dispositions en ce qui concerne les règlements de police et de santé applicables à tout moment du voyage. Les autres ressortissants doivent se rapprocher de leur autorité consulaire, sous leur seule responsabilité.

Les Clients doivent vérifier que les documents administratifs et sanitaires exigés en vue de l'accomplissement de leur voyage sont en conformité avec les informations fournies par Voyages JV. Attention, pour de nombreuses destinations précisées dans le descriptif du voyage, le passeport doit être valable au moins 6 mois après la date de retour, et il devra contenir deux pages vierges pour l'application des visas.

Voyages JV ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le Client des règlements policiers, douaniers ou sanitaires du pays de destination, avant ou pendant son voyage.

Le Client devra obligatoirement souscrire une assurance médicale rapatriement à l'étranger pour toute la durée de l'événement pour la totalité des pays traversés (Espagne et Maroc), et être en possession d'un certificat de groupe sanguin et d'un certificat d'allergie si nécessaire.

Le véhicule ancien du Client devra disposer d'une carte grise ou d'un certificat d'immatriculation valable, d'une carte verte d'attestation d'assurance en cours de validité et conforme aux différents pays traversés et d'un contrôle technique à jour. Un Client qui ne pourrait pas présenter les documents exigés ne pourrait prétendre à quelque remboursement ni dédommagement que ce soit.

3.2 VÉHICULE

Le Client pourra participer au Clio-tour uniquement au volant d'un véhicule Renault Clio 1 ou Renault Clio 2 en bon état de fonctionnement et immatriculé dans la zone Europe. Celui-ci devra respecter les normes du constructeur, les normes du code de la route et de la sécurité routière de chaque pays traversé.

3.3 SÉCURITÉ ET RISQUES SANITAIRES

Voyages JV informe le Client des conditions sanitaires et de sécurité des pays de destination.

Voyages JV invite également le Client à prendre connaissance des fiches pays correspondantes éditées par le ministère français des affaires étrangères et européennes (MAEE), et disponibles sur le site Internet <https://www.diplomatie.gouv.fr>, rubrique "Conseils aux Voyageurs". Attention : les informations pouvant évoluer jusqu'à la date de départ, il est conseillé de les consulter régulièrement. Voyages JV recommande au Client de prendre connaissance régulièrement des informations diffusées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du/des pays de voyage et à suivre les recommandations du site du Ministère de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr>) ou de celui de l'Organisation Mondiale de la Santé OMS (<https://www.who.int/fr/>) afin de compléter son information.

4/ CONDITIONS DE MODIFICATION ET D'ANNULATION

4.1 MODIFICATION DE PRESTATIONS DU FAIT DU CLIENT

Si le Client souhaite modifier ou annuler des prestations avant le départ (ajout ou suppression d'un troisième passager, annulation ou ajout de l'option confort, etc..), cela peut être fait sans annuler le voyage dans son intégralité, à condition que les éléments essentiels du contrat ne soient pas impactés. Les frais de gestion des modifications sont les suivants :

- Entre 180 et 30 jours avant le départ : 100 € ;

- Moins de 30 jours avant le départ : 300 € ;

Toute demande de modification ou d'annulation doit être écrite et envoyée à Voyages JV. Certaines modifications peuvent entraîner des frais supplémentaires, qui seront précisés dans le descriptif du produit.

4.2 ANNULATION DU VOYAGE DU FAIT DU CLIENT AVANT LE DÉPART

Le Client ayant commandé un billet peut annuler le voyage à tout moment avant le départ, mais des frais d'annulation s'appliqueront comme suit :

- Entre 0 et 90 jours après la commande du billet : 2% du total de la réservation ;
- 91 jours après la commande du billet, et jusqu'à 90 jours avant le départ : 50 % du total de la réservation ;
- Entre 89 et 0 jour avant le départ : 100% du total de la réservation

Le Client ayant réglé l'acompte de réservation peut annuler le voyage à tout moment avant le départ, mais des frais d'annulation s'appliqueront comme suit :

- Jusqu'à 90 jours après la commande du billet : 50€ ;
- 90 jours après la commande du billet : 100% du total de la réservation

Le Client ayant réglé l'acompte de réservation devra s'acquitter du solde par virement au plus tard 90 jours avant la date de départ sans rappel de la part de Voyages JV. Les coordonnées de paiement du solde seront fournies sur demande par Voyages JV.

4.3 PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucun remboursement ne sera effectué pour les voyages interrompus ou les prestations non consommées par le Client.

4.4 MODIFICATION DES PRESTATIONS DU FAIT DE ARTMOTORS

Voyages JV se réserve le droit de modifier unilatéralement les clauses du Contrat avant le début du séjour, si la modification est mineure. Tout changement sera notifié au Client le plus rapidement possible.

Si un élément essentiel du Contrat ne peut être exécuté avant le départ, Voyages JV proposera à sa discrétion : des prestations de remplacement équivalentes ou une compensation financière.

Si un élément essentiel du Contrat ne peut être exécuté après le départ, Voyages JV proposera à sa discrétion : des prestations de remplacement équivalentes, une compensation financière, ou organisera le retour anticipé du Client.

4.5 ANNULATION DU VOYAGE DU FAIT DE ARTMOTORS

Si Voyages JV est empêché d'exécuter le Contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, il notifiera la résolution du Contrat au Client et lui proposera, le cas échéant, le remboursement intégral des paiements effectués.

5/ ASSURANCES

Il est fortement recommandé aux clients de souscrire une assurance voyage couvrant les risques spécifiques tels que l'annulation, les maladies, les accidents, les catastrophes naturelles, ainsi que les rapatriements sanitaires, etc.

6/ RESPONSABILITÉ, SANCTIONS ET EXCLUSIONS

Voyages JV est responsable de l'exécution adéquate des services prévus au Contrat conformément à l'article L. 211-16 du Code du tourisme et est tenu d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté comme stipulé à l'article L. 211-17-1 du même Code.

Si le Client constate une non-conformité lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le Contrat, il doit en informer Voyages JV dans les meilleurs délais, conformément à la loi. Le défaut de signalement peut affecter le montant des dommages-intérêts ou la réduction de prix si un signalement rapide aurait pu éviter ou réduire le préjudice.

Voyages JV s'engage à fournir une assistance rapide au voyageur en difficulté. En cas de responsabilité de plein droit de la part de Voyages JV ou de ses prestataires, les dommages-intérêts sont limités conformément à la loi, sauf en cas de préjudice corporel, de dommages intentionnels ou de négligence.

Limitations de responsabilité :

La responsabilité de Voyages JV n'est pas engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des prestations prévues au Contrat, si cette inexécution est imputable au Client, à un tiers extérieur à la prestation, ou à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Voyages JV décline toute responsabilité et ne remboursera pas :

Les frais liés à la perte de titres de transport par le Client ;

Les dettes contractées par le Client auprès de tiers ;

La perte de pièces d'identité ou tout autre document nécessaire pour le retour en France ;

Les frais supplémentaires engendrés par des événements de force majeure survenus en cours de voyage ;

Les incidents survenus lors de prestations achetées directement par le Client ou résultant de son initiative personnelle ;

En cas d'annulation par le Client, les frais d'assurance et de visa ne sont pas remboursables.

Aucun remboursement n'est accordé pour les prestations non consommées du fait de l'absence du Client au départ initialement prévu.

La force majeure est définie comme tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible empêchant l'exécution du Contrat.

Responsabilité et exclusions pour nos raids :

Voyages JV ne sera pas responsable en cas de vol ou de dégradation des biens des participants.

En s'inscrivant à l'un des raids, le Client accepte les sanctions et exclusions précisées dans le règlement général. En cas de sanction ou d'exclusion décidée par l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera accordé. Si un véhicule n'est pas conforme aux exigences, l'équipage dispose d'un délai pour le modifier ; passé ce délai, aucun remboursement ne sera autorisé.

7/ DROITS À L'IMAGE

En vous inscrivant au Clio-Tour, vous autorisez Voyages JV à utiliser votre image sur différents supports tels que les sites web, les réseaux sociaux, les impressions, les photos et les vidéos à des fins commerciales ou de communication, et ce, sans contrepartie financière.

8/ CESSIION DU CONTRAT PAR LE CLIENT

Si vous souhaitez céder votre contrat à un tiers, vous devez en informer Voyages JV au moins 90 jours avant le début du voyage. Cette notification doit être faite sur un support durable et doit inclure les coordonnées du nouveau participant ainsi que la justification de sa capacité à effectuer le voyage. Notez que le cédant et le cessionnaire seront conjointement responsables du paiement du solde du prix et de tout frais supplémentaire résultant de cette cession.

9/ PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous collectons et traitons vos données personnelles conformément à notre politique de confidentialité.

10/ RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

En cas de problème lors de l'exécution des prestations pendant votre séjour, nous vous recommandons de le signaler rapidement à nos équipes sur place ou à nos bureaux en France. Toute réclamation doit nous parvenir dans les 30 jours suivant votre retour. Si notre service qualité ne parvient pas à vous donner satisfaction dans les 75 jours, vous pouvez contacter le Médiateur du Tourisme et du Voyage. Pour les litiges en ligne, une plateforme européenne est également disponible.

11/ DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le Contrat est régi par le droit français. En cas de litige, les juridictions compétentes sont celles du ressort de la Cour d'appel de BOURGES.

12/ COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LOCAL

Si nécessaire, nous vous fournirons les coordonnées de notre représentant local.

13/ RÉVISION DES CONDITIONS DE VENTE

Les Conditions de Vente applicables sont celles en vigueur au jour de la réservation. Nous nous réservons le droit de les modifier à tout moment et sans préavis.